



ÖAW

AUSTRIAN
ACADEMY OF
SCIENCES



Austrian
Archaeological
Institute

Publication Data

Wüthrich, Annik

2021

Amon, dieu de la ville, dans le chapitre 23 du Livre des Morts

In: Philippe Collombert, Laurent Coulon, Ivan Guerneur, Christophe Thiers (edd.), *Questionner le sphinx. Mélanges offerts à Christiane Zivie-Coche*, Bibliothèque d'Étude 178, Cairo, vol. II, 731–740.

DOI: https://doi.org/10.1553/ERC_757951_Wuethrich_FS_Zivie-Coche

Abstract

Book of the Dead spell 23 aimed to allow the deceased to recover the use of his mouth: therefore, the deceased invokes, among other deities, the “god of the city” as his personal god. However, some copies of the Book of the Dead from the 26th dynasty onwards replace or add to this expression the name of the god Amon. All these papyri clearly or supposedly come from Thebes based on prosopographical and onomastic criteria. This article lists hence these different attestations, seeking to explain this phenomenon, to examine if it extends to other Egyptian cities and to investigate the concept of local gods more generally.

Project References

[Challenging Time\(s\): A New Approach to Written Sources for Ancient Egyptian Chronology](#)

This research project has received funding from the European Research Council (ERC) under the European Union’s Horizon 2020 research and innovation programme under Grant Agreement Number 757951 and has been hosted at the Austrian Archaeological Institute, Department of Classical Studies, of the Austrian Academy of Sciences.

The results published are solely within the author’s responsibility and do not necessarily reflect the opinion of the European Research Council or the European Commission who must not be held responsible for either contents or their further use.

PHILIPPE COLLOMBERT, LAURENT COULON,
IVAN GUERMEUR, CHRISTOPHE THIERS (ÉD.)

Questionner le Sphinx

Mélanges offerts à Christiane Zivie-Coche

Volume 2

Ouvrage publié avec le soutien de l'EPHE, PSL et du LabEx Archimede,
dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir » : IA-ANR-11-LABX-0032-01.



ÉCOLE PRATIQUE
des HAUTES ÉTUDES

PSL 



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE 178 - 2021

Dans la même collection :

Hourig Sourouzian, *Recherches sur la statuaire royale de la XIX^e dynastie*, 2020.

Thomas Faucher (éd.), *Money Rules! The Monetary Economy of Egypt, from Persians until the Beginning of Islam*, 2020.

Yann Tristant, *L'occupation humaine dans le delta du Nil aux V^e et IV^e millénaires. Approche géoarchéologique à partir de la région de Samara (delta oriental)*, 2020.

Marie-Lys Arnette, *Regressus ad uterum. La mort comme une nouvelle naissance dans les grands textes funéraires de l'Égypte pharaonique*, 2020.

Hourig Sourouzian, *Catalogue de la statuaire royale de la XIX^e dynastie*, 2019.

Olivier Delouis, Maria Mossakowska-Gaubert (éd.), *La vie quotidienne des moines en Orient et en Occident (IV^e-X^e siècle). II. Questions transversales*, 2019.

Pierre Meyrat, *Les papyrus magiques du Ramesseum. Recherches sur une bibliothèque privée de la fin du Moyen Empire*, 2019.

Luc Gabolde, *Karnak, Amon-Rê. La genèse d'un temple, la naissance d'un dieu*, 2018.

Yann Tristant, Matthieu Ghilardi (eds.), *Landscape Archaeology: Egypt and the Mediterranean World*, 2018.

Thomas Faucher, Andrew R. Meadows, Catharine Lorber (eds.), *Egyptian Hoards I: The Ptolemies*, 2017.

Edward Brovarski, *Some Monuments of the Old Kingdom in the Field Museum of the Natural History, Chicago*, 2016.

© INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, LE CAIRE, 2021

ISBN 978-2-7247-0787-8

ISSN 0259-3823

Mise en page : Christine Mina

Couverture : Ismaïl Seddiq



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

Sommaire

Avant-propos	XI
<i>Tabula Gratulatoria</i>	XV
Bibliographie de Christiane Zivie-Coche	XVII

VOLUME 1

I. MYTHES ET RITES EN ÉGYPTE ANCIENNE	I
Catherine BOUANICH-AQUAIN	
Des viscères et des os.	
Quelques originalités dans le rituel <i>ḥw-ꜥ r stpw(t)</i> à Edfou et à Dendara	3
Françoise DUNAND	
Images, manifestations divines, miracles en Égypte ptolémaïque et romaine	9
Daniela MENDEL	
Die Sternuhren des nördlichen und des südlichen Himmels.	
Überlegungen zu den beiden Konstellationen des nördlichen und des südlichen Himmels	23
Mark SMITH	
Thinker, God, Creator, or Earth Maker?	53
Noémi VILLARS	
Une rencontre au sommet.	
Vin, <i>maât</i> et œil- <i>oudjat</i> sur les portes de temples d'époque gréco-romaine	61

2. ROYAUTÉ ET DIVINITÉ	71
John BAINES	
Was the King of Egypt the Sole Qualified Priest of the Gods?	73
Andréas STAUDER	
La <i>Königsnovelle</i> . Indices génériques, significations, écarts intertextuels	99
Julie STAUDER-PORCHET	
L'inscription lapidaire de la parole royale chez les particuliers à la V ^e dynastie	137
3. ANIMAUX DIVINS	165
Annie GASSE	
Une vache et un bélier garants de vie éternelle	167
Michel MALAISE	
Un disque inscrit en basalte avec Sérapis rayonnant destiné à un taureau Apis?	179
Youri VOLOKHINE	
Deux statuettes en plâtre de divinités à tête de grenouille (FGA-ARCH-EG 288 et EG 289)	193
4. MONUMENTS RELIGIEUX ET THÉOLOGIES DE LA RÉGION MEMPHITE ET DU DELTA	217
Alain CHARRON, Dominique FAROUT	
Une stèle de donation de l'an 18 d'Apriès au musée d'Archéologie méditerranéenne de Marseille	219
Philippe COLLOMBERT	
La « formule de Khâemouaset »	231
Sylvain DHENNIN	
Une statuette d'un dévot d'Hathor de Mefkat découverte à Memphis et quelques hypothèses sur le titre de prêtre- <i>ḥw-wꜣd</i>	293
Luc GABOLDE, Damien LAISNEY, François LECLÈRE, Frédéric PAYRAUDEAU	
L'orientation du grand temple d'Amon-Rê à Tanis. Données topographiques et archéologiques, hypothèses astronomiques et conséquences historiques	309

Karol MYŚLIWIEC	
Le panthéon de l'Athribis gréco-romaine à travers l'art et l'artisanat locaux	351
Jürgen OSING	
Das Fest von Papremis	373
Stéphane PASQUALI	
Retour à Ro-Setaou, l'autre de Sokar. Autour d'une représentation ramesside du devenir <i>post mortem</i>	379
Joachim Friedrich QUACK	
Neue Fragmente zum Handbuch der Religion und Mythologie des Delta (pBrooklyn 47.218.84)	391
Alessandro ROCCATI	
La visione del mondo dalla più antica Menfi	407

VOLUME 2

5. MONUMENTS RELIGIEUX ET THÉOLOGIES DE MOYENNE ET HAUTE ÉGYPTE	417
Guillemette ANDREU-LANOË	
Drôles de dames à Deir el-Médina	419
Alain FORTIER	
Un socle hermopolitain de Ptah	429
Nicolas LEROUX	
Les quatre « macarismes » du mammisi d'Edfou	453
Lorenzo MEDINI	
Collèges divins hermopolitains. Les <i>baou</i> de Khemenou et les Khemenyou	479
Raphaële MEFFRE	
Un nouveau monument mentionnant un vizir Harsiésis de l'époque libyenne et sa famille	503
René PREYS	
Le temple de Chenhour et le marais de Chemmis	515

Christophe THIERS

- Amon-Rê dispensateur du souffle de vie.
À propos d'une scène du mammisi d'Ermant copiée par J. Gardner Wilkinson 541

Carina VAN DEN HOVEN

- The Ogdoad and the Confirmation of Royal Power in the Temple of Edfu 563

6. HYMNES DIVINS, TRADITIONS SCRIBALES

- ET CORPUS FUNÉRAIRES** 577

Laurent COULON

- Jeux d'écriture sur un monument privé thébain d'époque ptolémaïque.
La statue de Nespamedou fils de Paiouenhor (New York, MMA 07.228.28) 579

Silvia EINAUDI

- La vignette du LdM I du papyrus Louvre E 11078,
ou l'évolution d'un modèle iconographique 593

Ivan GUERMEUR

- Le passeport pour l'Au-Delà de Tekhensephônukhos (*Dd-Hnsw-*iw=f-^cnh**).
Un Document de respiration qu'a fait Isis pour son frère Osiris.
Le papyrus hiératique Tübingen 2016 619

Christian LEITZ

- Vers 31-37 der großen Osirislitanei in Esna (Esna III, 217) 665

Martin Andreas STADLER

- Iah-Thot und der solare Schöpfergott.
Fragmente einer Sammlung von Thot-Hymnen
(Papyrus British Museum EA 76126) 679

Michel VALLOGGIA

- Le Livre des Morts d'Inpehefnakht :
entre tradition et innovation (pBodmer/Cologne 100) 711

Annik WÜTHRICH

- Amon, dieu de la ville, dans le chapitre 23 du Livre des Morts 731

7. L'ÉGYPTE ET LE MONDE GREC	741
Renée KOCH PIETTRE	
Athéna entre Saïs en Égypte et Lerne en Argolide	743
Gaëlle TALLET	
La cuisine du sacrifice des Grecs d'Égypte durant la Première Domination Perse (Hérodote, <i>Histoires</i> II, 39)	757
Véronique LAURENT	
Une note de toponymie de Jean Yoyotte et ses recherches	791
8. HISTORIOGRAPHIE	805
Hélène VIRENQUE	
Instantanés d'égyptologues. Un document inédit sur le Congrès des Orientalistes de 1897 à Paris	807

Amon, dieu de la ville, dans le chapitre 23 du *Livre des Morts*

L'ASPECT FUNÉRAIRE du dieu Amon est loin d'être prééminent dans la littérature de l'Égypte ancienne. Ce dieu n'est que très peu présent dans le *Livre des Morts*, à l'exception notable des chapitres supplémentaires¹. Néanmoins, il apparaît de façon marginale dans certains chapitres et nous souhaitons par cette modeste contribution faire état de son rôle dans le chapitre 23 de ce corpus.

Contrairement à plusieurs des formules dites de protection des composantes de la personnalité, ce texte peut être qualifié de nouvelle composition, étant donné que nous ne lui connaissons pas d'« ancêtre » dans les corpus plus anciens. Il jouit d'une grande popularité, en particulier à partir de la Troisième Période intermédiaire, étant même le chapitre appartenant à ce groupe le mieux attesté sur les exemplaires abrégés de cette période².

Selon la base de données en ligne du *Totenbuch Projekt* de l'université de Bonn³, le texte du chapitre 23 est inscrit à 268 reprises sur différents supports dont 232 fois sur papyrus d'une période allant de la Deuxième Période intermédiaire (XIII^e dynastie) sur le sarcophage aujourd'hui disparu de la reine Montouhotep⁴ à l'époque romaine.

La thématique qui y est abordée est essentielle à la survie du défunt : il s'agit en effet pour lui de retrouver l'usage de sa bouche dans la nécropole, plus précisément de lui permettre d'ouvrir la bouche (*wn r3*)⁵. Son titre complet est attesté dès la Deuxième Période intermédiaire :

* Projet ERC "Challenging Time(s): A New Approach to Written Sources for Ancient Egyptian Chronology" (grant agreement no. 757951), Österreichische Akademie der Wissenschaften, OREA Institut, Vienne.

Les résultats publiés par l'auteure sont uniquement de sa propre responsabilité et ne reflètent pas nécessairement les opinions du Conseil européen de la recherche (ERC) ou de la Commission européenne qui ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de leur contenu ou de leur future utilisation.

1. Voir à ce sujet A. WÜTHRICH, *Éléments de théologie thébaine. Les chapitres du Livre des Morts dits supplémentaires 162 à 167*, SAT 16, Wiesbaden, 2010.

2. Voir la liste des attestations réunies par I. MUNRO, *Spruchvorkommen auf Totenbuch-Textzeugen der Dritten Zwischenzeit*, SAT 5, Wiesbaden, 2001, p. 13-15 qui peut être aujourd'hui complétée par les archives du *Totenbuch Projekt* de l'Université de Bonn.

3. <http://totenbuch.awk.nrw.de//>, dernière consultation le 07.01.2020.

4. Chr. GEISEN, *Die Totentexte des verschollenen Sarges der Königin Mentuhotep aus der 13. Dynastie. Ein Textzeuge aus der Übergangszeit von den Sargtexten zum Totenbuch*, SAT 8, Wiesbaden, 2004.

5. Dans le cas du Livre des Morts d'Amenhotep (TM 133544) datant de la XVIII^e dynastie et dont les fragments sont répartis entre différents musées, N. Reeves (« Amenhotep, Overseer of Builders of Amun: An Eighteenth-Dynasty

« Formule pour ouvrir (*wn*) la bouche de l'Osiris NN, de sorte qu'il puisse faire de la magie dans la nécropole⁶ » et ne connaît que des variantes mineures.

Le chapitre commence par une invocation du défunt qui souhaite que Ptah ouvre sa bouche⁷. Celle-ci est suivie d'une seconde invocation où le récitant désire se débarrasser des entraves (*ntt*)⁸ de sa bouche. C'est ensuite Thot, en tant que dépositaire du savoir magique, qui est interpellé afin de retirer les entraves posées sur la bouche du défunt par Seth, définies comme les gardiennes de (s)a bouche (*jr.jw r3zj*)⁹. Il doit également repousser les mains d'Atoum chargées d'assurer la protection de cette même bouche¹⁰.

Burial Reassembled », *MMJ* 48, 2013, p. 7-36 et plus particulièrement p. 23-26) a pu reconstituer la position exacte de ce texte. Le papyrus était en effet initialement collé au masque funéraire (MMA 30.8.69), certains fragments étant aujourd'hui encore en place (voir figure 29). Reeves a ainsi été capable d'identifier plusieurs d'entre eux qui, de façon très convaincante, appartiennent au chapitre 23. Il ne fait donc presque aucun doute que le chapitre 23 a été placé à l'intérieur du masque funéraire à l'emplacement de la bouche.

6. *r3 n wn r3 n Wsjr NN r h3z3f m hr.t-ntr*. À partir de la Troisième Période intermédiaire apparaît en variante *r3 n z* « la bouche d'un homme » à la place du nom du défunt et le complément *r h3z3f* disparaît. Il n'existe à ce jour qu'une édition synoptique de ce texte sur un choix de manuscrits datant du Nouvel Empire : B. LÜSCHER, *Die Mund- und Herzsprüche (Tb 21-30)*, *TbT* 9, Bâle, 2016, p. 17-35. Le reste des attestations a été étudié à partir de la base de données du Totenbuch Projekt de l'Université de Bonn. Voir également M. MOSHER, *The Book of the Dead. Saite through Ptolemaic Periods. A Study of Traditions Evident in Versions of Texts and Vignettes*, vol. 2 (BD Spells 16, 18-30), 2016, Prescott AZ, p. 205-230.

7. À la Troisième Période intermédiaire, période pendant laquelle le chapitre est très fréquemment utilisé comme formule initiale dans les abrégés, on retrouve une variante déjà attestée au Nouvel Empire mais qui semble connaître une plus grande faveur à cette période. À la place de Ptah, le défunt s'adresse à un groupe de divinités définies comme «*pt.w* : les enlaceurs, les embrasseurs ». Ce théonyme n'est attesté par ailleurs qu'au singulier dans le *Livre des Portes* où il désigne le gardien de la 8^e porte (E. HORNING, *Das Buch von den Pforten des Jenseits*, *AgHelv* 7, Bâle, Genève 1979, p. 296 et *AgHelv* 8, Bâle, Genève 1980, p. 207). S'il est facile d'expliquer ici la métathèse *Pth/Hpt*, il faut tout de même souligner la persistance de la variante durant cette période qui est attestée sur au moins vingt-quatre papyrus. Sur les différentes hypothèses liées à ces divinités, voir G. LENZO-MARCHESE, *Manuscrits hiératiques du Livre des Morts de la Troisième Période intermédiaire (papyrus de Turin CGT 53001-53013)*, *Catalogo del Museo egizio di Torino. Serie Seconda-Collezioni II, CSEG II*, Genève, 2007, p. 145-146. Le passage est alors relativement difficile à interpréter, la plupart des variantes contenant la leçon suivante : *dd mdw jn Hpt.w wh'tn jrj r3z3j jn ntr-j njw.t3jj r3f jn Dh.w.tj mh(.w) 'pr(.w) m h3z.w*. La grande majorité des traducteurs de ce passage a interprété la présence du pronom *tn* comme une erreur. Or tous les papyrus comportant la variante *Hpt.w* contiennent cette « erreur ». Un autre découpage du texte pourrait permettre de rendre cette leçon plus claire : « Paroles à dire : ce sont les embrasseurs, vous qui déliez ce qui appartient à ma bouche. C'est mon dieu de ma ville qui vient à lui. C'est Thot qui est rempli et muni de magie. » Cette traduction convient aux exemplaires contenant la leçon la plus complète mais elle ne résout pas le problème des variantes s'interrompant après « mon dieu de ma ville ». Il faut donc supposer que plusieurs manuscrits comportaient une version corrompue de ce texte, faute de meilleure explication.

8. *Wb* II, 367, 9-II.

9. L'expression est parfois ambiguë : en l'absence relativement fréquente du déterminatif de l'homme accroupi tenant dans sa main un bâton (A48), on peut se demander s'il ne faut pas analyser *jr.jw* comme l'adjectif-*nisbé* substantivé, « ce qui appartient à ma bouche », plutôt que comme le substantif *jr.jw* « les gardiens de ma bouche ».

10. Le passage reste très obscur, comme le montrent ses nombreuses variantes. Il semble néanmoins que les mains d'Atoum aient pour fonction de protéger la bouche du défunt. Elles y sont décrites comme des gardiennes (*z3.w*) que le dieu aurait placées (*wdi*) devant la bouche. Si les mains de cette divinité sont souvent mises en relation avec l'acte créateur et par là-même avec la fertilité (une forme d'Hathor se nomme par ailleurs *dr.t-Tm.w*. Voir *LGG* VII, 628c-629a), il n'existe à notre connaissance pas d'attestation d'une fonction protectrice attribuée à ce membre en lien avec Atoum.

L'imprécation se termine par la répétition de la supplique à Ptah qui doit effectuer le rituel d'ouverture de la bouche au moyen d'un instrument en minerais de météorite (*bj3.t*)¹¹. Le défunt justifie ses invocations en s'identifiant dans les plus anciennes variantes à la forme syncrétique de Sekhmet-Ouadjyt¹² qui siège au grand Occident du ciel¹³ et à la forme féminine d'Orion¹⁴.

Dans la conclusion de ce chapitre le défunt affirme que les dieux et en particulier l'Ennéade dans son intégralité se dresseront contre toute formule (*hk3.w*) ou toute parole destinée à salir sa réputation.

Le passage qui a retenu notre attention se trouve au début de la formule : les plus anciennes versions contiennent la leçon suivante : *wh' ntt.w jr.jw r3zj n ntr¹⁵ njw.tzj¹⁶* « Puissent les entraves qui appartiennent à ma bouche être déliées par le/mon dieu de ma ville. » En variante, le dieu est aussi défini comme *ntrzj njw.tj* « mon dieu local¹⁷ » ou simplement comme *njw.tj* « celui qui appartient à la ville, qui est local¹⁸ ».

À la Troisième Période intermédiaire, contrairement au début du chapitre¹⁹, ce passage ne connaît que quelques variantes mineures et reste très proche de la version du Nouvel Empire.

Au moment du remaniement du *Livre des Morts* durant la XXV^e dynastie qui marque une forme de standardisation d'une partie des manuscrits et de leur contenu, les scribes précisent

À l'époque ptolémaïque, le passage est complètement réinterprété. Thot vient au défunt muni de sa force magique et c'est lui qui est chargé de défaire les entraves d'Atoum (pTurin 1791 : *jj r3f Dhwtj 'pr(.w) m hk3.w3f wh'(.w) ntt n.t Imn*). Le texte se poursuit par *jn Swth jj r3j h3sf Tm.w wd(.w) jj r3j* « C'est Seth qui m'agresse. Il repousse Atoum qui fait tomber celui qui vient contre moi. » L'idée d'Atoum comme gardien de la bouche du défunt ne disparaît cependant pas de toutes les variantes tardives comme le montre la version du pTübingen 2012, l'une des leçons les plus récentes de ce texte : *wh'3f ntt3k jn Swth jj(.w) r3j h3sf(.w) tn jn Tm.w wd(.w) m s3.w r3j* « puisse-t-il délier tes entraves de Seth qui est venu contre moi qui vous éloigne d'Atoum qui a été installé comme gardien de ma bouche. » Pour une traduction légèrement différente voir S. TÖPFER, M. MÜLLER-ROTH, *Das Ende der Totenbuchtradition und der Übergang zum Buch vom Atmen*, HAT 13, Wiesbaden, 2011, p. 36. Il n'est pas possible de reproduire ici toutes les variantes de ce chapitre qui nécessiterait une étude synoptique approfondie étendue à toutes les périodes d'attestation. M. Mosher (*The Book of the Dead*, p. 205-219) répertorie cinq versions différentes de ce texte pour la période observée, notamment en fonction de l'ajout ou non du nom d'Amon pour définir le dieu de la ville. Voir également ses remarques p. 220-221.

11. Cette invocation est déjà présente dans le Sp. 231 (CT III, 299d) des *Textes des Sarcophages*. Le même passage est également attesté dans le Rituel d'ouverture de la bouche dans la scène 72B (b-c) qui fait partie des rites de clôture. Voir E. OTTO, *Das ägyptische Mundöffnungsritual*, ÄgAbh 3, Wiesbaden, 1960, I, 196 et II, 162-164 ainsi que S. TÖPFER, *Das Balsamierungsritual. Eine (Neu-)Edition der Textkomposition Balsamierungsritual* (pBoulaq 3, pLouvre 5158, pDurham 1983.11 + pSt. Petersburg 18128), SSR 13, Wiesbaden, 2015, p. 139.

12. Cette forme de la divinité n'est pas attestée dans le LGG.

13. Très rapidement les scribes inscrivent simplement le nom de la déesse Sekhmet.

14. Dès la Troisième Période intermédiaire, le défunt s'identifie à Orion et son pendant féminin semble disparaître. À partir de la Basse Époque, certains manuscrits ajoutent une troisième divinité, Osiris Chenti-imentiou composant ainsi un tercet.

15. Parfois complété par le pronom suffixe *zj* ce qui semble être la plus ancienne leçon du texte si l'on considère le sarcophage de la reine Montouhotep comme la première attestation de ce texte.

16. En variante *m njw.tzj* « dans ma ville ».

17. B. LÜSCHER, TbT 9, p. 20-21.

18. Cette épithète est, semble-t-il, rarement attestée et il n'est pas possible de la lier à une divinité en particulier. LGG III, 524b.

19. Voir n. 7.

la nature du dieu local : *ḏr jw.n=j²⁰ m ḥ.t n mw.t=j* « Depuis le moment où je suis venu du ventre de ma mère²¹. » Par ailleurs, et semble-t-il de façon contemporaine, l'épithète de « dieu local » est complétée sur un petit nombre de papyrus par la mention d'Amon²².

Comme hypothèse de travail, il nous a semblé intéressant de chercher à savoir si cette précision n'apparaissait que dans les manuscrits d'origine thébaine et si ceux ayant des provenances différentes faisaient référence à d'autres divinités. Cette seconde hypothèse s'est avérée décevante : Amon est la seule divinité mentionnée²³. La présence de ce dieu s'explique-t-elle donc par l'origine thébaine du propriétaire du papyrus ou s'agit-il de mettre en lien l'emploi de l'épithète « dieu de la ville » avec le fait que *njw.t* désigne la ville par excellence, Thèbes ?

Sur l'ensemble des 30 papyrus²⁴ sur lesquels le nom d'Amon a été repéré, quatre exemplaires ont été retrouvés à Akhmîm²⁵, sept sont de provenance inconnue²⁶, le reste provient de Thèbes ou de sa région²⁷. Il n'existe en outre aucun point de concordance entre ces *Livres des Morts* permettant d'y voir une forme de tradition : le nom d'Amon est inscrit aussi bien sur des exemplaires de la Basse Époque, de l'époque ptolémaïque que de l'époque romaine. Ils appartiennent autant à des hommes qu'à des femmes et on ne constate pas non plus d'homogénéité dans le choix de l'écriture. Ils font partie pour la grande majorité des manuscrits contenant la recension tardive du *Livre des Morts* mais certains sont des papyrus plus personnalisés.

20. Un petit nombre de papyrus, en particulier datant de la Basse Époque contiennent ici le pronom suffixe 3^e personne du singulier tout comme après le substantif *mw.t*.

21. Un rapide inventaire permet de constater que cette phrase et ses variantes, particulièrement nombreuses à la Basse Époque, est régulièrement inscrite à partir de cette période. À titre d'exemple, le pVatican 48832, 23, 4-5 (A. GASSE, *Le Livre des Morts de Pacherientaihet au Museo Gregoriano Egizio*, AegGreg 4, Vatican, 2001, p. 57 et 179) contient la leçon suivante : *wḥ' ntj jrj r3=j n ntr n njw.t=j ḏr=j m ḥ.t n.t mw.t{k}<=j>* « Puisse ce qui appartient à ma bouche être délié par le dieu de ma ville car je suis solide dans le ventre de ma mère. » Variante secondaire qui s'explique aisément par la proximité de certains signes en hiéroglyphes.

22. Voir annexe I.

23. U. VERHOEVEN, *Das saïtische Totenbuch der Iahtesnacht I*, PTA 41, Bonn, 1993, p. 117, n. 4 remarque que sur le pCologne Aeg. 10207 la graphie de *njw.t* est particulière : « steht ein Kreis mit zwei Schrägstrichen darin, darunter *t* und Ideogrammstrich, gefolgt von einem Stadtdeterminativ. Sie entspricht also der Schreibung von „Hierakonpolis“. » Il est à noter que la propriétaire du papyrus vient de cette ville.

24. Voir annexe I.

25. pNesmin, pBerlin P. 10477, pHildesheim 5248, pLondres BM EA 10479. Les deux premiers papyrus ont été, semble-t-il, personnellement préparés pour leur propriétaire comme le remarque M. MOSHER, *The Papyrus of Hor (BM EA 10479) with Papyrus MacGregor: The Late Period Tradition at Akhmim*, CBDBM 2, Londres 2001, p. 22-27. Tous les quatre comportent des textes particulièrement corrompus et il ne fait aucun doute qu'ils ont été établis sur la base d'un ou plusieurs modèles probablement provenant d'autres cités. M. Mosher pense notamment à un modèle memphite au regard de l'analyse de certaines vignettes mais également à un modèle thébain en ce qui concerne certains textes. Il est donc probable que la présence du nom d'Amon sur ces quatre *Livres des Morts* s'explique par une copie « mécanique » et ne constitue pas un indice concernant l'origine de leur propriétaire.

26. pChicago OIM 9787, pParis Louvre N3100, pBerlin P. 3150, pOxford Ms Douce d. 7-12 (P), pParis Louvre N3151, pParis Louvre N3272 (ces deux papyrus proviennent vraisemblablement de Thèbes au vu des titres portés par leur propriétaire), pParis BN 129-136.

27. Il faut cependant souligner que l'origine thébaine s'établit souvent sur la base du titre porté par le propriétaire du papyrus. Le lien avec le culte du dieu Amon suffit généralement pour conclure à une origine thébaine, ce qui reste quelque peu léger comme indice. La mention d'Amon dans ce texte pourrait éventuellement servir d'argument supplémentaire à une origine thébaine, bien qu'il ne faille pas négliger que cette indication puisse avoir été copiée d'un document-maître sans nécessairement signifier une origine thébaine du propriétaire du manuscrit.

En détail, il existe six variantes que l'on peut qualifier de mineures de ce passage : *jn Īmn ntr m njw.t* « par Amon dieu dans la ville (ou Thèbes)²⁸ », *jn Īmn ky-dd ntr njw.tj* « par Amon, variante le dieu local²⁹ », *jn Īmn ntr njw.tj* « par Amon le dieu local³⁰ », *jn Īmn ntr njw.tzj* « par Amon le dieu de ma ville³¹ », *jn Īmn jn ntr njw.tj* « par Amon par le dieu local³² », *jn Īmn ntr njw.t* « par Amon le dieu de la ville (ou Thèbes)³³ ».

Le dieu local ou le dieu de la/ma ville est un concept ancien qui est attesté dès les *Textes des Pyramides*³⁴. Comme le précise Otto, il s'agit d'un dieu qui « possède son lieu de culte ou son temple à un point géographique précis (...) il peut donc être le souverain d'un lieu, d'une ville ou d'un nome³⁵ ». Cette divinité est le plus souvent anonyme et, pour l'identifier, il faut avoir recours au contexte ou plus précisément avoir une connaissance de l'origine du document et/ou de son propriétaire³⁶.

Le dieu auquel il est fait référence sous cette appellation est parfois mentionné dans le corps du texte ce qui permet de l'identifier mais il n'existe que très peu d'exemples où le nom de la divinité est directement énoncé avant ou après cette désignation.

Après un inventaire des sources à notre disposition qui n'a pas la prétention d'être exhaustif mais néanmoins suffisamment représentatif, un constat s'impose : la seule divinité définie directement comme *ntr (m) njw.t/njw.tj* est le dieu Amon ou la forme syncrétique Amon-Rê. Le plus ancien exemple date du Moyen Empire : il s'agit d'un fragment de stèle de la XII^e dynastie

28. pParis Louvre N3094, pLondres BM EA 10017, pDublin 1662, pChicago OIM 9787, pParis Louvre N3100. À cette liste il faut ajouter les deux exemplaires provenant d'Akhmim dont le texte présente de nombreuses traces de corruption, pHildesheim 5248 et pBerlin P. 10477.

29. pLeiden L.XII.2, pLondres BM EA 74127, pLondres BM EA 75044, pParis BN 93.

30. pLeiden T16, pParis N3248, pSt Pétersbourg 3531, pCambridge E.1.1951, pDetroit 1988.10.

31. pBerlin P. 3150, pOxford MS Douce, pParis Louvre N3151, pParis BN 129-136.

32. pLausanne 3389.

33. pParis Louvre N3085, pParis Louvre N3079, pParis Louvre N3089, pParis Louvre N3272, pTurin 1791, pVienne AS 3861, pTübingen 2012.

34. PT 467 § 891a; PT 1006B (P/F/Se 93). À cette même époque, on le retrouve également sur une inscription provenant de la tombe d'Ibi à Deir el-Gebraoui : *Urk. I, 143,7*. Pour une analyse du passage et la bibliographie plus ancienne, voir J. AUENMÜLLER, *Die Territorialität der Ägyptischen Elite(n) des Neuen Reiches. Eine Studie zu Raum und räumlichen Relationen im textlichen Diskurs, anhand prosopografischer Daten und im archäologischen Record*, Berlin, 2013, p. 321-322, n. 2631 (http://www.diss.fu-berlin.de/diss/servlets/MCRFileNodeServlet/FUDISS_derivate_00000017039/Dissertation_Auenmueller_Johannes.pdf). L'auteur recense également toute une série d'exemples concernant le concept de dieu local (Stadtgott) de l'Ancien Empire à la XXX^e dynastie, p. 321-323.

Le concept de dieu local a été étudié en particulier par H. DE MEULENAERE, « Réflexion sur la „formule saïte“ », *JEOL* 34, 1997, p. 81-85, K. JANSEN-WINKELN, « Zum Verständnis der «Saitischen Formel» », *SAK* 28, 2000, p. 83-124, J. ASSMANN, *Ägypten. Theologie und Frömmigkeit einer frühen Hochkultur*, Stuttgart, 1991, p. 25-35 et D. KLOTZ, « Get Thee Behind Me, City God! New Kingdom Versions of the So-Called 'Saite Formula' », *ZÄS* 143, 2016, p. 204-213 et en particulier p. 210-212. D. Klotz établit un lien entre le dieu de la ville et Osiris, indirectement exprimé, dans le contexte de la « formule saïte » mais uniquement à la Basse Époque et pour des statues provenant de Saïs.

35. E. OTTO, dans *LÄ II*, Wiesbaden, 1977, col. 653-656, s.v. « Götter, Lokal- ».

36. Voir à ce sujet le travail de J. AUENMÜLLER, *op. cit.*, qui retrace l'origine de la plus grande majorité des attestations du « dieu local » ou « dieu de la ville » au Nouvel Empire.

provenant de Gourna. Le texte contient un appel aux vivants dans lequel il est dit : « votre dieu local (*ntrꜥtn njw.tj*) Amon, taureau des dieux vous louera³⁷. »

Une statuette stétophore de la XVII^e dynastie contient une formule d'offrandes sur le piédestal avec la mention de « mon dieu de ma ville (*ntrꜥj njw.tꜥj*), Amon seigneur du trône des deux terres³⁸ ». Les autres exemples repérés datent tous de l'époque ramesside. Dans la TT 257 réutilisée par Meh sous le règne de Ramsès II se trouve une représentation du défunt en adoration devant le dieu Thot et qui porte l'épithète de « loué du dieu de sa ville (*ntr njw.tꜥf*) Amon-Rê roi des dieux³⁹ ». La statue théopore de Minemheb comporte également une indication similaire : le dédicataire y invoque « le dieu de (s)a ville (*ntr njw.tꜥj*), Amon seigneur du trône des deux terres⁴⁰ ». À la même époque, on retrouve sur un montant de porte d'un naos provenant de Deir el-Médina « Amon, dieu de la ville (*ntr njw.t*), le dieu aimé des (autres) dieux (...) ⁴¹ ». Paser s'adresse également à : « Mon seigneur, mon dieu de ma ville (*ntrꜥj njw.tꜥj*), Amon, seigneur du trône des deux terres (...) ⁴². » Ici l'accent est volontairement mis sur le fait qu'il s'agit du dieu de la ville dont le dédicataire est originaire, ce qu'il faut très certainement mettre en lien avec la piété personnelle dont il est particulièrement fait montre à cette période⁴³.

On ne manquera pas de remarquer que chacun des documents évoqué ici a une origine thébaine, ce qui n'est sans doute pas un hasard et on peut se demander s'il ne faudrait pas, dans le cas des exemples n'ayant pas recours au pronom suffixe 1^{re} personne, traduire plus concrètement par Thèbes.

La seconde partie du passage du chapitre 23 du *Livre des Morts* analysé ici, *dr jw.nꜥj m h.t n mw.tꜥj* « depuis le moment où je suis venu du ventre de ma mère », étoffe un peu plus la définition égyptienne du concept de dieu local. Pour cerner la notion de dieu local, la plupart des commentaires ont recours à la « définition » de la 22^e « instruction » du pInsinger qui porte le titre du « chemin de ne pas abandonner le lieu où tu peux vivre. ». Il y est indiqué que « le dieu de la ville, la mort et la vie de son peuple (sont liés) à son avis, (alors que) l'impie qui s'exile, il les remet aux mains du génie *šsr*⁴⁴ ». Comme le montre D. Agut-Labordère, le thème de ce distique témoigne de « l'attachement des Égyptiens à leur ville natale et par là-même de leur crainte de s'éloigner de leur 'petite patrie' ». L'avenir, voire le passé, de chaque homme se trouve ainsi entre les mains du dieu de la cité dans laquelle il est né.

37. Stèle Florence 7599 publiée par S. BOSTICCO, *Le stele egiziane dall'antico al nuovo regno*, Rome, 1959, p. 45, pl. 41.

38. Londres BME EA 22557 (I.E.S. EDWARDS, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae, etc.*, HTBM VIII, Londres, 1939, p. 35).

39. M. MOSTAFA, *Das Grab des Neferhotep und des Meh (TT 257)*, Theben VIII, Mayence, 1995, p. 33, pl. 8, fig. 11.

40. Collection privée. Publiée A.P. KOZLOFF, B.M. BRYAN, *Egypt's Dazzling Sun. Amenhotep III and his World*, Cleveland, 1992, p. 244-246.

41. Moscou Musée Pouchkine I. 1a.4867b : KRI III, 754, 9.

42. TT 106 : KRI III, 6, 9.

43. M. LUISELLI, *Die Suche nach Gottesnähe*, ÄAT 73, Wiesbaden, 2011.

44. Traduction de D. AGUT-LABORDÈRE, « P. Insinger 28.4-5 : un distiche », *RdE* 54, 2003, p. 267.

C'est également ce que montre l'analyse de J. Assmann : « Für den Alten Ägypter ist daher der Begriff der Stadt in erster Linie religiös bestimmt. In einer Stadt zu wohnen bedeutet: dem Gott nahe zu sein, der in ihr gebietet. Zu einer Stadt zu gehören heißt: der Zuständigkeit ihres Stadtgottes zu unterstehen. In Ägypten hat ein jeder „seine“ Stadt und damit „seine“ Gottheit, der er „folgt“ und die für ihn sorgt⁴⁵. » La complétive *ḏr jw.n:j m ḥ.t n mw.t:j*⁴⁶ « depuis le moment où je suis venu du ventre de ma mère » ne serait donc pas en rapport avec le début de la phrase, le moment de délier les entraves de la bouche, mais se réfère directement au dieu local⁴⁷. En paraphrasant la version tardive du chapitre 23 du *Livre des Morts*, le dieu de la ville serait défini plus précisément comme le dieu de naissance⁴⁸. L'ajout d'Amon dans un certain nombre de papyrus thébains viendrait compléter la définition du dieu de la ville pour les propriétaires de ces manuscrits. Le bénéficiaire de la formule se tourne vers la divinité qui préside à sa destinée, de la naissance à la mort, ce dernier devant lui permettre de bénéficier à nouveau de l'usage de sa bouche. Comme le titre complet du Nouvel Empire le montre, le rôle de la formule est de permettre au défunt de retrouver l'usage de sa bouche pour pouvoir « faire de la magie ». La parole lui permettra notamment d'assurer sa défense contre toute personne désirent attenter à sa réputation. Il ne s'agit donc pas de chercher derrière le concept de dieu de la ville le nom d'une divinité précise, tout comme l'ajout du nom d'Amon ne doit pas laisser supposer que ce dieu en particulier ait un rapport avec ce rite d'ouverture de la bouche. C'est bien en tant que dieu personnel du propriétaire du papyrus qu'il est appelé à agir pour le défunt.

Pour conclure, on remarquera que dans le chapitre 125 du *Livre des Morts* au moment de s'adresser aux quarante-deux juges de l'Au-Delà, le défunt affirme qu'il n'a pas dénigré (*s3t*) le dieu de sa ville. Il semble donc qu'il y ait un lien fort entre la bonne réputation et le dieu de la ville.

45. J. ASSMANN, *Theologie und Frömmigkeit*, p. 27-28.

46. Parmi les papyrus ici étudiés, pDublin 1662, pLondres BM EA 10017, pParis Louvre N3100 et pLausanne 3389 ajoute *r:j* qu'il faut probablement interpréter comme un renforcement du pronom suffixe par le *nisbé jr.j*. On remarquera par ailleurs la variante du pVienne 3846 *wh' ntt:j jn Īmn ntr njw.t:j Hr.w jw m ḥ.t n mw.t:f 3s.t* « Puissent mes entraves être déliées par Amon le dieu de ma ville et Horus qui vient du ventre de sa mère Isis. » Il s'agit d'un papyrus paléographiquement daté de la fin de l'époque ptolémaïque et provenant selon toute vraisemblance de Thèbes.

47. Si l'on ne peut exclure une simple erreur des scribes, on pourra suggérer que les quelques papyrus contenant la variante où le pronom suffixe 3^e personne du singulier apparaît peuvent être interprétés eux aussi comme une description du dieu de la ville. La remarque ne serait pas en lien avec le défunt mais avec Amon. Il est intéressant de souligner que cette leçon est présente sur les papyrus de la XXVI^e dynastie et qu'elle a ensuite été presque totalement négligée par les scribes des époques postérieures.

48. Le dieu de la ville est également évoqué dans le chapitre 125 du *Livre des Morts*. Sur l'ensemble de la documentation étudiée pour cet article, aucun des manuscrits contenant ce chapitre ne mentionne le nom d'Amon ou d'une autre divinité en lien avec cette épithète.

LISTE DES PAPYRUS CONTENANT LA MENTION D'AMON

pParis Louvre N3094	hiéro.	XXVI ^e dyn.	A. CHARRON (éd.), <i>La mort n'est pas une fin. Pratiques funéraires en Égypte d'Alexandre à Cléopâtre, Catalogue de l'exposition 28 septembre 2002-5 janvier 2003, musée de l'Arles antique, Arles, 2002, p. 160.</i>
pCambridge E.1.1951	hiéra.	Basse Époque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57282>
pDublin 1662	hiéro.	Basse Époque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57423>
pChicago OIM 9787	hiéra.	XXX ^e dyn. – déb. ptolémaïque	T.G. ALLEN, <i>The Egyptian Book of the Dead Documents in the Oriental Institute Museum at the University of Chicago</i> , OIP 82, Chicago, 1960, pl. 17.
pDetroit 1988.10	hiéra.	XXX ^e dyn – déb. ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57421>, une photo du ch. 23 est publiée dans M. MOSHER, <i>The Book of the Dead</i> , fig. 23.4.2.
pLeiden L. XII.2	hiéra.	XXX ^e dyn. – déb. ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57014>
pSt-Petersbourg 3531	hiéra.	XXX ^e dyn. – déb. ptolémaïque	partiellement publié <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57202>
pBerlin P. 3150	hiéra.	ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57104>
pBerlin P. 10477	hiéro.	ptolémaïque	B. LÜSCHER, <i>Das Totenbuch pBerlin P. 10477 aus Achmim. (mit Photographien des verwandten pHildesheim 5248)</i> , HAT 6, Wiesbaden, 2000, pl. 9.
pLausanne 3389	hiéra.	ptolémaïque	partiellement publié <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm56832>
pLeiden T16	hiéra.	ptolémaïque	C. LEEMANS, <i>Papyrus égyptien funéraire hiératique (T. 16) du musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leide</i> , Leyde, 1867.
pLondres BM EA 10017	hiéro.	déb. ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57215> une photo du ch. 23 est publiée dans M. MOSHER, <i>The Book of the Dead</i> , fig. 23.5.6.
pLondres BM EA 10479	hiéro.	ptolémaïque	M. MOSHER, <i>The Papyrus of Hor (BM EA 10479) with Papyrus MacGregor. The Late Period Tradition at Akhmim</i> , CBDBM 2, Londres, 2001, pl. 5.
pLondres BM EA 74127	hiéra.	ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57281> une photo du chap. 23 est publiée dans M. MOSHER, <i>The Book of the Dead</i> , fig. 23.5.4.
pLondres BM EA 75044	hiéra.	ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57531> une photo du chap. 23 est publiée dans M. MOSHER, <i>The Book of the Dead</i> , fig. 23.5.1.

pOxford Ms Douce d. 7-12 (P)	hiéra.	ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57053>
pParis BN 93 et 96-100	hiéra.	ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57194>
pParis BN 129-136	hiéra.	ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm57386>
pParis Louvre N3079	hiéra.	ptolémaïque	partiellement publié <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm56591>
pParis Louvre	hiéra.	ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm56600>, une photo du chap. 23 est publiée dans M. MOSHER, <i>The Book of the Dead</i> , fig. 23.3.2.
pParis Louvre N3100	hiéro.	ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm56609>
pParis Louvre N3151	hiéra.	ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm56655>, une photo du chap. 23 est publiée dans M. MOSHER, <i>The Book of the Dead</i> , fig. 23.4.4.
pParis Louvre	hiéra.	ptolémaïque	partiellement publié <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm56756>, une photo du chap. 23 est publiée dans M. MOSHER, <i>The Book of the Dead</i> , fig. 23.4.1.
pParis Louvre N3272	hiéra.	ptolémaïque	inédit <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm56766>, une photo du chap. 23 est publiée dans M. MOSHER, <i>The Book of the Dead</i> , fig. 23.4.3.
pTurin 179t	hiéro.	ptolémaïque	R. LEPSIUS, <i>Das Totenbuch der Ägypter nach dem hieroglyphischen Papyrus in Turin</i> , Leipzig, 1842.
pNesmin	hiéro.	ptolémaïque	J. J. CLÈRE, <i>Le papyrus de Nesmin. Un Livre des Morts hiéroglyphique de l'époque ptolémaïque</i> , BiGen 10, Le Caire, 1987, pl. 27.
pHildesheim 5248	hiéro.	ptolémaïque tardif	B. LÜSCHER, <i>Das Totenbuch pBerlin P. 10477 aus Achmim. (mit Photographien des verwandten pHildesheim 5248)</i> , HAT 6, Wiesbaden, 2000, pl. 27.
pParis Louvre N3085	hiéra.	ptolémaïque tardif	S. TÖPFER, M. MÜLLER-ROTH, <i>Das Ende der Totenbuchtradition und der Übergang zum Buch vom Atmen</i> , HAT 13, Wiesbaden, 2011, pl. 3.
pTübingen 2012	hiéra.	ptolémaïque tardif	S. TÖPFER, M. MÜLLER-ROTH, <i>Das Ende der Totenbuchtradition und der Übergang zum Buch vom Atmen</i> , HAT 13, Wiesbaden, 2011, pl. 1.
pVienne AS 386t	hiéra.	ptolémaïque tardif	partiellement publié <totenbuch.awk.nrw.de/objekt/tm56964>

